



## **GESTION INTEGREE PAR BASSIN VERSANT – LES EFFORTS DOIVENT ETRE MAINTENUS PAR TOUS!**

21 décembre 2017

**Fin 2008, l'Agenda 21 pour l'eau créait le groupe de travail Gestion intégrée par bassin versant (GIB) afin de fédérer les efforts de conception sur le sujet, de définir un référentiel commun et d'élaborer les bases de travail nécessaires. En 2011, l'Agenda 21 pour l'eau a ainsi publié des idées directrices sur la gestion intégrée par bassin versant que l'OFEV a bientôt complété d'aides pratiques permettant de les appliquer. Aussi bien les idées directrices que les guides sont aujourd'hui très bien acceptés des professionnels. La mission du groupe de travail est ainsi remplie. Il a donc été dissout fin 2017 et c'est maintenant aux acteurs de terrain de prendre le relais!**

La création du groupe de travail en 2008 a été l'aboutissement d'un processus qui s'est amorcé en Suisse au début des années 2000. L'année 2005 en a été un jalon important. Cette année-là, l'OFEV et l'OFEF de l'époque ont organisé une journée d'études intitulée «Gestion globale des eaux sur la base du bassin versant. Exemples et expériences en Suisse et à l'étranger». Partant des éléments présentés lors du colloque, des études et sondages ont été lancés pour analyser la situation de la Suisse. En 2007, une telle analyse basée sur des études de cas a ainsi établi que le concept de gestion intégrée des eaux à l'échelle du bassin versant se popularisait en Suisse mais que son application peinait à se généraliser en raison d'un manque de bases théoriques, d'aides pratiques et d'encadrement juridique à l'échelle nationale. Face à ce constat, les acteurs de la gestion des eaux regroupés au sein de l'Agenda 21 pour l'eau décidèrent de créer un groupe de travail consacré à cette problématique. Le groupe de travail GIB vit donc le jour avec pour mission de combler les lacunes théoriques, de définir des orientations communes et de veiller à la production d'aides à la mise en œuvre du nouveau concept.

### **Les bases théoriques et pratiques sont là**

En 2011, l'Agenda 21 pour l'eau a publié des idées directrices sur la gestion par bassin versant. Ce document sert depuis de référentiel à tous les acteurs de la gestion des eaux à l'échelon cantonal, régional et communal. À travers lui, les membres de l'Agenda 21 pour l'eau mais aussi les offices fédéraux de l'agriculture et de l'aménagement du territoire affirment leur préférence pour cette nouvelle forme de gestion des eaux: désormais, les eaux doivent être gérées dans une perspective de long terme selon un processus cyclique de planification, mise en œuvre et vérification prenant le bassin versant comme espace de référence. Les idées directrices n'indiquent cependant pas de méthode concrète mais définissent des principes permettant une gestion harmonieuse des eaux, des ressources en eau et des infrastructures. Les approches concrètes doivent être définies en fonction des besoins spécifiques et particularités locales.

Les idées directrices ont été présentées à un large public en 2011 à l'occasion d'un séminaire qui a réuni plus de 230 personnes à Fribourg. En 2013, l'OFEV les concrétisait tout en proposant une série d'outils méthodologiques pour leur mise en œuvre en publiant un «Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse». En 2017, l'Agenda 21 pour l'eau a complété ces documents de fiches thématiques proposant des pistes de solutions aux différents conflits d'intérêts en s'inspirant de cas concrets. Les principes de la gestion intégrée par bassin versant restent à la base de cette approche.

## **Le concept peut être appliqué!**

Les exemples d'application du nouveau concept de gestion émanant de toutes les régions de Suisse montrent que malgré l'absence de cadre juridique contraignant, le contexte actuel est favorable à la nouvelle approche. La diversité de ses initiateurs et défenseurs montre également qu'elle est largement connue et acceptée dans les milieux professionnels. Le guide pratique et les fiches thématiques livrent d'autre part une excellente base de travail pour cette nouvelle entreprise.

## **Contrat rempli pour le groupe de travail GIB: aux acteurs de terrain de prendre le relais!**

Les bases théoriques et pratiques de la GIB sont là. Ce n'est pas en les multipliant que le nouveau concept sera mieux intégré dans les pratiques usuelles de gestion. Les responsables de l'Agenda 21 pour l'eau ont donc décidé de dissoudre le groupe de travail GIB fin 2017. Sa mission formulée en 2008 qui consistait à créer un référentiel commun et à établir les bases nécessaires à l'application des nouveaux principes a été remplie.

La dissolution du groupe de travail ne libère cependant ni l'Agenda 21 pour l'eau ni ses membres de leurs responsabilités. Les principes formulés dans la vision et dans les idées directrices continuent de guider les travaux de l'Agenda. Dans la mesure où elles seront souhaitées et justifiées, des rencontres continueront d'être organisées sur le sujet pour favoriser le partage d'expérience entre les acteurs impliqués. Et surtout : le réseau Agenda 21 pour l'eau reste bien entendu un interlocuteur privilégié disponible pour toutes idées et suggestions.

Pour que les principes de la gestion intégrée par bassin versant puissent réellement s'ancrer dans les pratiques, il est cependant essentiel que tous les acteurs de terrain restent vigilants et poursuivent leurs efforts. Dans sa prise de position de 2014, le groupe de travail GIB définit pour cela cinq domaines d'action:

1. Montrer l'exemple! Les initiatives prises par les professionnels à l'échelon cantonal et communal peuvent démontrer tout l'intérêt de la gestion par bassin versant. Les projets positifs sont de véritables ambassadeurs du nouveau concept et favorisent sa popularisation.
2. Les acteurs concernés doivent avoir conscience des moyens juridiques, politiques et stratégiques mis à leur disposition et s'en servir systématiquement pour avancer dans la bonne direction.
3. Les possibilités de communication existantes doivent être exploitées par tous les acteurs pour diffuser les principes de la gestion par bassin versant!
4. L'expérience et le savoir-faire acquis dans les approches concrètes doivent être mis à profit pour perfectionner le concept de gestion intégrée par bassin versant !
5. Les principes de la gestion par bassin versant doivent être enseignés dans toutes les formations spécialisées ayant un rapport avec la gestion des eaux!

L'équipe de l'Agenda 21 pour l'eau tient à remercier tous les spécialistes qui ont fait vivre le groupe de travail par leur engagement et leur expertise. Toutes les personnes qui lui ont apporté leur contribution depuis 2008 sont indiquées par ordre alphabétique dans la liste ci-après. Sont ensuite récapitulés les principaux jalons qui ont marqué la progression du concept de gestion intégrée par bassin versant en Suisse. D'autres informations sont disponibles sur le [site](#) de l'Agenda 21 pour l'eau de même que toutes les publications évoquées.

Personnes impliquées dans le groupe de travail Gestion intégrée par bassin versant (GIB):

- Tony Arborino, canton du Valais
- Hugo Aschwanden, OFEV (directeur de 2008 – 2014)
- Bruno Bangeter, canton de Berne
- Jan Beguin, OFAG
- Anna Belser, OFEV
- Markus Biner, SSIGE
- Ruedi Bösiger, WWF
- Ueli Bundi, Eawag
- Olivier Chaix, VSA
- Paul Dändliker, OFEV
- Patrizia Dazio, OFEV
- Antonia Eisenhut, Aqua Viva
- Stefan Hasler, canton de Berne / VSA (directeur de 2014 – 2017)
- Walter Hauenstein, ASAE
- Urs Kamm, SSIGE
- Andreas Klinke, Eawag
- Benjamin Leimgruber, Aqua Viva
- Judit Lienert, Eawag
- Susanne Menzel, Eawag
- André Olschewski, SSIGE
- Olivier Overney, OFEV
- Roger Pfammatter, ASAE
- Martin Pfaundler, OFEV
- Monika Schaffner, OFEV
- Andreas Schild, OFAG
- Christian Stamm, Eawag
- Stefan Vollenweider, Agenda 21 pour l'eau
- Roman Wiget, Seeländische Wasserversorgung
- Martin Würsten, canton de Soleure
- Samuel Zahner, OFEV

Gestion intégrée par bassin versant — Produits et jalons:

- 2005: Journée d'études de l'OFEV et de l'OFEG à Berne: Gestion globale des eaux sur la base du bassin versant. Exemples et expériences en Suisse et à l'étranger
- 2007: Étude de Bonnard & Gardel: «Beschreibung und Analyse von Fallbeispielen zum integralen Einzugsgebietsmanagement (IEM)»
- 2008: Rapport OFEV / Eawag: Wasserwirtschaft Schweiz 2007: «Eine Auslegeordnung mit Thesen zur Weiterentwicklung.»
- 2008: Vision de l'Agenda 21 pour l'eau
- 2008: Création du groupe de travail Gestion intégrée par bassin versant (GIB) de l'Agenda 21 pour l'eau
- 2010: Début du PNR 61
- 2011: Publication: «Gestion par bassin versant – Idées directrices pour une gestion intégrée des eaux en Suisse»
- 2011: Colloque de l'Agenda 21 pour l'eau à Fribourg: Gestion intégrée des eaux de surface et souterraines. La gestion par bassin versant: une chance?
- 2013: Publication: «Gestion par bassin versant — Guide pratique pour une gestion intégrée des eaux en Suisse.»
- 2013: Fin du PNR 61
- 2014: Article Aqua & Gas: Einzugsgebietsmanagement - Empfehlungen von Wasser-Agenda 21 zur Umsetzung der Grundsätze / Gestion par bassin versant. Ancrage dans la pratique — Recommendations de l'Agenda 21 pour l'eau
- 2015: Article Aqua & Gas: Gestion intégrée par bassin versant. Un instrument de résolution durable des conflits — Possibilités et limites
- 2016: Article Aqua & Gas: Integrales Einzugsgebietsmanagement - Kleinräumiges Denken behindert Umsetzung von IEM-Projekten / Gestion intégrée par bassin versant — La pensée à petite échelle nuit à la mise en œuvre des projets de GIBV
- 2017: Publication: Fiches d'information sur la résolution des conflits d'intérêts dans la gestion des eaux
- 2017: Colloque de l'Agenda 21 pour l'eau à Fribourg: Travailler ensemble dans un bassin versant. Exemples de conflits, de challenges et de solutions